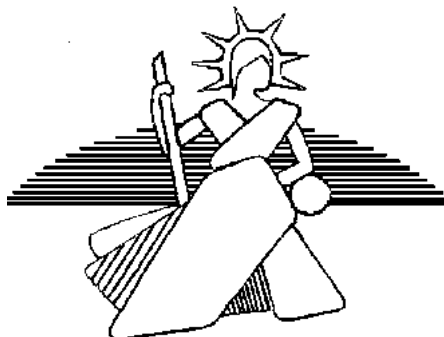


SAS GLGC
C GACHASSIN – C LAMOLLE – F GACHASSIN – S CAPDEVILLE
Huissiers de Justice Associés
43 rue maréchal Foch – 65000 TARBES
9 rue du Général de Gaulle – 65200 BAGNERES DE BIGORRE
Tél. Tarbes : 05-62-44-31-70
Tél Bagnères : 05-62-95-22-15
E Mail : contact@glgc-huissiers.fr
Site: www.glgc-huissiers.fr

PROCES VERBAL DESCRIPTIF



SAS GLGC

C GACHASSIN C.LAMOLLE

F.GACHASSIN S.CAPDEVILLE

Huissiers de Justice Associés

9 rue du Général de Gaulle

65200 BAGNERES DE BIGORRE



L'AN DEUX MILLE DIX HUIT ET LE CINQ AVRIL

Début :14.30 heures

Fin : 12.30 heures

A LA REQUÊTE DE : SCP Jean-Jacques DESLORIEUX, Mandataire Judiciaire, en résidence à CHALON SUR SAÔNE, 21 Boulevard de la république - 71100

Ayant pour Avocat constitué, Maître Emmanuel TANDONNET, Avocat au barreau de TARBES, 1 Avenue du marché Brauhauban - BP 41045 – TARBES 65010.

Elisant domicile en notre Etude

Agissant en vertu d'une ordonnance sur pied de requête rendue par madame la Vice-Présidente près le Tribunal de Grande Instance de MÂCON Tribunal de Commerce de Tarbes en date du 23 Novembre 2017.

Aux fins de pénétrer dans les lieux, éventuellement assisté d'un serrurier, pour dresser un procès-verbal descriptif du bien

u lot numéro soixante (62) consistant en un studio situé au 5ème étage dans un ensemble immobilier à usage d'habitation soumis au régime de la copropriété, dénommé « RESIDENCE CLUB ENGALY II », situé station de PIAU-ENGALY , ZAC du PIAU-ENGALY de ladite commune et figurant au plan cadastral rénové sous le numéro 43 de la section AA, lieudit PIAU-ENGALY

Déférant à cette réquisition

Je, Christian GACHASSIN, Huissier de Justice Associé en résidence à BAGNERES DE BIGORE, y domicilié 9 rue du Général de Gaulle, soussigné

Me suis transporté ce jour :

**RESIDENCE CLUB ENGALY II
Appartement numéro 62
5ème étage
65170 PIAU-ENGALY**

Aux fins de procéder au procès-verbal descriptif qui va suivre en présence de :

Monsieur XXX – BARRAQUE DIAGNOSTIC

Monsieur XXX – Serrurier

DESCRIPTIF

La station de ski PIAU-ENGALY est la station de ski la plus haute des Pyrénées avec une altitude de 1860 mètres

L'appartement est situé au 5^{ème} étage d'une résidence comprenant 5 étages (photos 1 & 2 & 3)

Cette résidence est située au pied des pistes. De l'autre côté de la chaussée, l'accès aux pistes est possible (photo 4)

L'entrée principale de l'immeuble est commune à la Résidence Club Engaly I et Club Engaly II (photo 5)

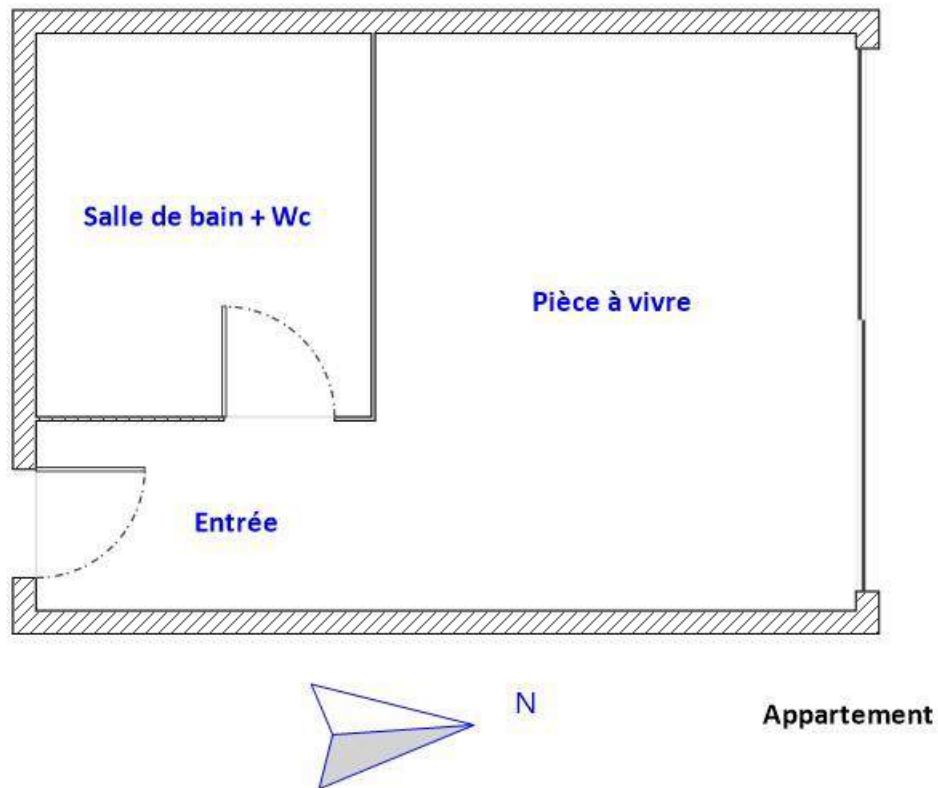
Il y a une cage d'escalier qui permet d'accéder aux cinq étages de la résidence (photo 6)

Vues générales des parties communes du cinquième étage qui permet l'accès à l'appartement numéro 62 (photos 7 & 8)

Sur la photo numéro 8, il est visible l'entrée de l'appartement, objet du présent procès-verbal descriptif .

L'appartement est un appartement de type studio composé d'une pièce de vie principale (séjour) avec coin kitchenette, d'une

entrée, d'une salle de bain présentant une surface de 12.09 m² environ dont l'agencement est décrit ci-dessous :



APPARTEMENT NUMERO 62

ENTREE

Vues générales de l'entrée de l'appartement depuis le seuil d'entrée (photos 9 & 10)

Il y a du linoléum posé sur le sol et les murs sont peints

SEJOUR

Vues générales du séjour (photos 11 à 15)

Il y a un coin kitchenette aménagé sur la cloison de séparation avec la salle de bain. Le coin kitchenette est composé d'un évier inox, d'une plaque électrique deux feux, de deux placards sous évier et trois placards muraux (photo 13)

Il y a du linoléum imitation parquet posé sur le sol et les murs sont peints (photos 11 à 14)

Coté Nord, il y a une fenêtre double coulissante en alu qui est présente avec un store obturateur de jour coulissant placé à l'intérieur (photos 11 & 23)

Une VMC est présente dans la pièce (photo 12)

Dans l'angle Nord-Ouest, un point d'humidité est présent sur le plafond (photo 22)

SALLE DE BAIN

L'entrée de la salle de bain est située au niveau de l'entrée de l'appartement.

La salle de bain est composée d'une vasque avec meuble avec miroir et spots intégrés, d'un toilette, d'une baignoire avec pare douche aménagé (photos 16 & 17)

Il y a du carrelage posé sur le sol et les murs sont carrelés avec de la faïence sur le contour de la baignoire et du meuble vasque (photos 16 à 19)

Une VMC est présente sur la partie haute de la salle de bain (photo 18)

L'appartement est chauffé avec un convecteur électrique .

Vue générale du compteur électrique situé dans le placard et localisé dans les parties communes (photos 20 & 21)

CASIER A SKI

Le casier à ski est situé au niveau rez de chaussée de la résidence et il est situé dans l'espace collectif « LOCAL A SKI » (photo 26)

Le casier à ski est un casier en fer ajouré avec une fermeture individualisée pour chaque casier (photos 24 & 25)

Ce procès-verbal descriptif étant terminé, j'ai pris des clichés photographiques et je les ai annexés au présent procès-verbal

Ce procès-verbal descriptif étant terminé, je me suis alors retiré et de tout ce qui précède, j'ai rédigé le présent procès-verbal descriptif pour servir et valoir ce que de droit.

SOUS TOUTE RESERVES

DONT ACTE